

CRISTAL BOWLING

LIGUE INTER CLUB 2018-2019

Elle se déroule tous les **JEUDIS** à **19h30** précise.

FORMULE :

Ligue basée sur 20 équipes en doublette handicap (1^{ère} et 2^{ème} division). Les divisions sont créées sur l'addition des deux moyennes des joueurs principaux. Pour la 1^{ère} division le total sera égal ou supérieur à 352 et pour la 2^{ème} division en dessous de ce chiffre. Pour les remplaçants de la 2^{ème} division, ce chiffre ne doit pas dépasser 357. Chaque équipe a le droit d'avoir des remplaçants.

Chaque joueur effectuera 5 parties par soirée.

La ligue se jouera sur 2 périodes à raison d'un match par semaine. Sauf pendant les vacances scolaires ainsi que les veilles de fêtes et les jours fériés.

La 1^{ère} période sera une Petersen confrontant les 20 équipes comme les années passées.

La 2^{ème} période se déroulera différemment, avec deux Petersens distinctes, une pour chaque division.

HANDICAP : SUR LA BASE DE 60% DE LA DIFFERENCE A 225.

REGLEMENT :

Chaque partie équipe gagnée donne droit à **2 POINTS**.

L'équipe vainqueur sur le total quilles gagne **3 POINTS** supplémentaire.

Chaque joueur individuellement sur la série pourra gagner **2 POINTS** pour l'équipe.

Pour une série équipe scratch de 2100, 2 POINTS supplémentaires seront attribués.

Chaque soirée toutes les équipes se confrontent avec leur moyenne équipe handicap la 1^{er} équipe 20 points, la 2^{ème} 19 points, la 3^{ème} 18 points, la 4^{ème} 17 points etc... points dégressifs selon équipes engagées (20 points pour 20 équipes)

Les pistes seront ouvertes à l'entraînement à partir de **19h30**.

Si un joueur est absent, un score aveugle de 130 lui sera attribué pour la soirée (sans bonus).

Si une équipe est absente sans raison valable, il lui sera attribué un score total de 1300 pour la soirée (sans aucun bonus).

Le report d'un match sera admis avec l'accord du responsable de la ligue.

Un classement par équipe et individuel sera fait lors de chaque soirée chacun dans leur poule.

TARIF :

La participation pour chaque joueur est de **14,00 €** par soir.

La remise des prix s'effectuera lors du dernier match.

Indemnités :

Equipes :

Individuel par division :

<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
1 /	1/
2/	2/
3/	3/

Individuel général :

CLASSEMENT

3 PREMIERE EQUIPES

DE DIV 2

<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
1/	1/
2/	2/
3/	3/

INDEMNITES SELON NOMBRES D EQUIPES ENGAGEES (communiqué ultérieurement)
PRE LIGUE LE 20 SEPTEMBRE 2018